LE ROLE DES CONSEILLERS MEDICAUX EN ENVIRONNEMENT
INTERIEUR

Madeleine Bourlard, Santé en Action

En 2009, une personne sur quatre est concernée par l'allergie, d'ici quelques années nous

serons une personne sur trois. Depuis plus de 15 ans, les liens entre exposition allergénique de

l'habitat et symptômes d'allergie ont été démontrés grâce aux méthodes de mesures des

allergènes domestiques (acariens, animaux, moisissures).

De nombreuses études montrent qu'une éviction globale des allergènes et une gestion de

l'habitat sont efficaces pour en diminuer les symptômes. De ces résultats, une nouvelle activité

professionnelle est née : Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI). Cette formation

est assurée à l'Université de Strasbourg, dirigée par le Pr Pauli et Pr de Blay. Elle comprend

105 heures d'enseignement et aboutit à un Diplôme Universitaire.

Au domicile du patient, les CMEI aident les professionnels de santé à la fois dans le diagnostic et

le traitement des maladies respiratoires et allergiques liées à l'air intérieur.

Ils font le lien entre les soignants, le malade, les professionnels institutionnels. Pour les malades

allergiques, asthmatiques ou ayant des symptômes liés à l'habitat, ils aident à la gestion

environnementale et à la recherche d'agents pathogènes.

Concrètement, les missions et compétences des CMEI sont les suivantes :

• Identifier et mesurer les réservoirs d'allergènes et les sources des polluants par

différentes techniques (prélèvements, tests,...)

• Informer et conseiller sur les risques et l'éviction.

Accompagner pour la mise en pratique des conseils proposés.

Orienter vers les partenaires institutionnels : DDE, DDASS, CAL PACT, Service d'hygiène...

• Communiquer vers les professionnels de santé.

Dans notre Région, nous comptons actuellement quatre Conseillers Médicaux en Environnement

Intérieur. D'autres sont en cours de formation pour mieux répondre aux besoins des

professionnels de santé et des patients.

Karine ROGER & Madeleine BOURLARD

Conseillères Médicales en Environnement Intérieur

Santé en Action, Respiration & Environnement

Tel: 03 21 42 62 21 sante-en-action@wanadoo.fr